

## **Enquête nationale statistique VRS - Ministère de l'Intérieur**

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), réalise du 12 février au 14 juillet 2025, une enquête statistique nationale sur le vécu et le ressenti en matière de sécurité (enquête VRS), auprès d'un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe ou à La Réunion.

L'objectif de cette enquête annuelle est de permettre d'établir des diagnostics précis en matière de sécurité au niveau national, mais également à l'échelon départemental. Les conclusions issues de l'enquête permettront d'adapter l'action des pouvoirs publics pour mieux protéger la population et mieux prendre en charge les victimes. Cette enquête à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (CNIS).

La collecte de l'enquête, assurée par IPSOS, est réalisée principalement par internet. Seules les personnes sélectionnées peuvent répondre au questionnaire. Elles seront destinataires d'un courrier postal leur présentant l'enquête et les invitant à se connecter à l'aide de leurs identifiants de connexion personnels au site de l'enquête.

Comme la loi en fait l'obligation, les réponses à l'enquête resteront strictement confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques générales.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site internet de l'enquête : [www.enquetevrs.fr](http://www.enquetevrs.fr). Un service d'assistance dédié sera disponible pour les enquêtes par téléphone au 0 800 942 589 (numéro gratuit disponible du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00) ou par mail à l'adresse [contact@enquetevrs.fr](mailto:contact@enquetevrs.fr) durant toute la durée de la collecte.

Le service statistique ministériel de la sécurité intérieure met également à votre disposition une adresse mail afin de faciliter les échanges entre les services : [ssmsi-enqvictimation@interieur.gouv.fr](mailto:ssmsi-enqvictimation@interieur.gouv.fr) .